

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF175

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
 M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
 Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	1 300 000 000
Cohésion	0	0
Plan pour l'égalité réelle en outre-mer	0	0
Fonds de compensation des charges fixes	0	0
Fonds de transition écologique des PME et TPE	0	0
Plan de relance pour la Polynésie française	0	0
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	1 300 000 000	0
TOTAUX	1 300 000 000	1 300 000 000
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	840 000 000
Cohésion	0	0
Plan pour l'égalité réelle en outre-mer	0	0
Fonds de compensation des charges fixes	0	0
Fonds de transition écologique des PME et TPE	0	0
Plan de relance pour la Polynésie française	0	0
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	840 000 000	0
TOTAUX	840 000 000	840 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement d'appel qui vise à créer 300 000 emplois jeunes en réponse à la crise sociale que nous traversons et dont ils et elles sont les premières victimes.

Car pendant que le Gouvernement s'entête à accumuler les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches, rien n'est vraiment fait pour endiguer la crise de l'emploi ni pour aider les nombreuses personnes plongées ou maintenues en situation de chômage pendant la période de crise sanitaire.

Depuis janvier, malgré la possibilité pour les entreprises de recourir au chômage partiel, plus de 600 000 emplois ont été détruits. La situation est particulièrement alarmante pour les plus jeunes, chez qui le taux d'emploi atteint son niveau le plus bas depuis au moins 1975 (année où l'Insee a commencé à le mesurer).

Selon le dernier rapport sur la pauvreté de l'observatoire des inégalités, paru ce 26 novembre, les jeunes sont « en première ligne face à la pauvreté », et plus de la moitié des pauvres ont aujourd'hui moins de 30 ans.

Alors que des centaines de milliers d'entre eux arrivent sur le marché du travail, l'inquiétude grandit et l'État ne doit plus rester inactif.

Ni l'allocation aux contours flous annoncée par Madame Borne d'« environ 500 € » pour à peine 50 000 jeunes diplômés, ni les 20 000 « jobs étudiants » (temps partiels de 10h/semaine) ne sont à la hauteur de la situation ; cela représente une broutille qui ne répond aucunement à l'ampleur de la catastrophe.

Nous proposons plutôt de créer immédiatement 300 000 emplois jeunes, avec des contrats de 5 ans payés au SMIC. 100 000 d'entre eux pourraient être fléchés vers du soutien scolaire pour pallier les difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Avec la crise, la plupart des élèves ont été contraints de suivre des cours à distance sans anticipation et sans moyens technologiques adaptés, avec des conséquences certaines sur l'acquisition des savoirs. Remettre de la présence humaine à travers ces emplois jeunes serait un acte fort pour l'avenir de ces générations.

Cette mesure coûte 5,7 milliards d'euros. Pour la financer, nous avons fait de nombreuses propositions dans la partie recettes de ce PLF et dans le contre-budget 2021 de la France Insoumise.

Afin de respecter les règles de recevabilité, cet amendement d'appel transfère des crédits de l'action « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes » du programme « Compétitivité » dédiés à la « transformation numérique de l'État et des territoires » à hauteur de 1,3 milliard en autorisations d'engagement et 840 millions en crédits de paiement, vers un nouveau programme intitulé « 300 000 emplois jeunes ».

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le Gouvernement à lever le gage.
»